

## Annexe 2 : organisation des visites de parents/familiers/proches - actualisation

Une visite de parents, familiaux ou proches est élargie à l'ensemble des enfants. Elle implique une organisation rigoureuse du SASPE.

Ces visites restent à planifier de telle sorte à garantir les conditions de sécurité sanitaire permettant d'éviter l'introduction du virus par les parents dans la structure, et par conséquent la transmission de ce dernier aux autres enfants et au personnel.

Pour ce faire, quelques consignes sont à respecter :

- **Conditions générales de la visite de parents/familiers/proches :**
  - Limiter le nombre de visiteurs pour chaque visite aux parents, familiaux ou proches des enfants et un seul membre du personnel du SASPE (AS ou puéricultrice/éducatrice, ...)
  - Organiser les visites sur rendez-vous, le nombre de visiteurs est limité et convenu avant la rencontre. Le SASPE veillera à consigner les coordonnées des visiteurs et chaque date de visite.
  - Organiser les visites soit dans un local réservé à cet effet qui peut aisément être aéré, soit dans un espace extérieur en fonction de la météo, sans présence d'autres enfants.
  - Limiter le nombre de jouets disponibles et préférer des jouets lavables.
  - Veiller à ce que le parent, familial ou proche :
    - Ne fasse pas partie des personnes à risque
    - Ne présente pas de symptômes de COVID-19
    - Respecte les mesures d'hygiène et les gestes barrière (voir annexe « mesures d'hygiène et gestes barrière à respecter lors de la visite » du 15 mai).
  - Informer le personnel des conditions de la visite dont le port du masque et les mesures d'hygiène et gestes barrière, ainsi que l'enfant pour qui les explications seront adaptées à son âge. NB : l'enfant ne doit pas porter de masque.
  - Nettoyer le local et les jouets après la visite selon les « mesures d'hygiène et gestes barrière à respecter lors de la visite » préconisée dans l'annexe 2 de la communication du 15 mai.

- **Prise de rendez-vous par téléphone et échelonnage des visites :**

- Dans la mesure du possible, planifier les visites de sorte à éviter que plusieurs familles se retrouvent en visite dans le même espace en même temps.

- **Contact téléphonique préalable avec le(s) parent(s) :**

Ce premier échange vise à :

- Planifier le rendez-vous avec une famille au plus par demi-jour
- Expliquer les conditions de la visite en cette période de confinement
- Expliquer les conditions préalables à la visite et s'assurer que le parent :
  - Ne fait pas partie des personnes à risque (*Personnes à risque, d'après Sciensano : « Le risque augmente nettement avec l'âge. Les personnes de plus de 65 ans et certainement de plus de 80 ans sont particulièrement à risque. Les affections sous-jacentes telles que les maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales graves, le diabète, l'immunosuppression ou une maladie maligne active augmentent également le risque d'une évolution grave. Bien entendu, une attention particulière doit également être accordée aux groupes vulnérables tels que les femmes enceintes et les jeunes enfants. Selon toutes les données actuellement disponibles, la maladie est bénigne chez les enfants, même les très jeunes enfants de moins d'un an. Les femmes enceintes ne semblent pas non plus courir de risques accrus par rapport à la population générale. »*)
  - Ne présente aucun symptôme de COVID-19. Il pourra pour ce faire s'aider d'une check list (cf. annexe 1 de la communication du 15 mai).
- Informer le parent que s'il présente un symptôme de COVID-19, la visite sera annulée et reportée. Dans ce cas, le personnel donnera la consigne au parent d'aller voir son médecin généraliste qui évaluera son état et réalisera éventuellement un test. De même, le personnel informera le parent que si l'enfant présente un symptôme suspect de COVID-19 le jour de la visite, cette dernière sera annulée.

- **Conditions préalables à la visite :**

- Ne pas présenter de symptômes de COVID-19 le jour de la visite ou dans la semaine précédant la visite. Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte de COVID-19 durant les deux semaines précédant la visite.

- **Lieu de rencontre :**

- Privilégier la rencontre à l'air libre si les conditions météorologiques le permettent. La rencontre peut avoir lieu dans un jardin, une terrasse, ou une aire de jeux extérieure.
- Organiser la rencontre à l'intérieur dans un local réservé à cet effet avec, dans la mesure du possible, les caractéristiques suivantes : disposer de fenêtres qui permettent une bonne aération, et être situé près de l'entrée afin de limiter au maximum que les parents circulent à l'intérieur du bâtiment.

- **Accueil des parents/familiers/proches :**

À leur arrivée

- Accueillir les parents/familiers/proches toujours à l'extérieur de l'unité d'accueil où se trouvent les autres enfants. L'accueil se fait par un seul membre du personnel.
- S'assurer que les parents/ familiais/ proches ne présentent pas de symptômes de Covid-19. Si le parent, familial ou proche présente des symptômes Covid-19, la visite ne pourra pas avoir lieu. *Il faudra sensibiliser le parent sur le fait que cette mesure a pour but de protéger son enfant.* Le parent, familial ou proche sera invité à s'isoler au domicile et contacter son médecin traitant.
- Faire respecter, dans la mesure du possible, les mesures de distanciation physique entre les parents, familiais, proches et le personnel (> 1,5m) et ne pas serrer la main ni embrasser, tout en restant convivial et en expliquant au parent la raison de ces mesures exceptionnelles et l'importance du respect de ces dernières.
- Inviter les parents, familiais, proches, dès l'entrée, à se laver les mains. Le lavage des mains pourra se faire à l'eau et au savon si le point d'eau est proche de l'entrée et n'implique pas de circuler dans les sections où sont présents tant enfants que membres du personnel. Si ce n'est pas le cas, le responsable de l'accueil pourra proposer au parent une désinfection des mains au gel ou solution hydroalcoolique (cf. point mesures d'hygiène).
- Fournir un masque chirurgical aux parents, familiais, proches (même s'ils en avaient un lors de leur arrivée et leur expliquer les bonnes conditions d'utilisation de ce dernier (cf. annexe masque chirurgical). NB : les enfants de moins de 12 ans ne devront pas porter de masque.  
Si les parents, familiais, proches, portaient un masque en tissu, le faire déposer dans une boîte que vous réserverez à cet effet.
- Accompagner les parents, familiais, proches au lieu de rencontre, en veillant à ne pas le faire circuler dans les espaces où sont présents enfants et personnel, et à ce qu'ils ne croisent personne.

- **Moment de la rencontre :**

- Si les conditions climatiques le permettent, laisser les fenêtres de la pièce entrouvertes durant la rencontre afin de favoriser une bonne aération.

- **Fin de la rencontre et départ des parents, familiais, proches :**

- Accompagner les parents, familiais, proches à la sortie
- Leur rendre le masque en tissu s'ils en avaient déposé un à leur arrivée, jeter les masques chirurgicaux dans une poubelle fermée prévue à cet effet.

- Se laver/désinfecter les mains
- **Après le départ des parents/familiers/proches :**
  
- L'enfant :
  - Avant de rejoindre son groupe, en fonction de l'âge de l'enfant, il faudra lui laver les mains.
- Le membre du personnel :
  - Se laver les mains, changer de masque et jeter le masque usagé.
  
- Le local :
  - Aérer le local et désinfecter les petites surfaces fréquemment touchées après chaque visite (par exemple un petit coton imbibé d'alcool sur la poignée de porte si la poignée a été touchée, les surfaces comme la table et autres objets touchés avec les mains)
  - Une fois par jour, désinfecter le local
  - Si le local a peu ou pas de fenêtre → attendre 3h avant de pénétrer dans la pièce pour procéder au nettoyage.
  - Laver les jouets mis à la disposition de l'enfant, soit en machine à laver à 60° pendant minimum 30 minutes.